

Assurance

Posté par: lettres types

Publiée le : 30/5/2010 11:23:49

Les contrats d'assurance-vie dits "mixtes" combinent, au sein d'une police unique, une assurance en cas de vie et une assurance en cas de décès : l'assureur s'engage à payer le capital assuré soit au terme du contrat si l'assuré est alors en vie, soit au décès de l'assuré si celui-ci meurt avant l'échéance. Ils permettent donc de réaliser à la fois une opération d'épargne et une opération de prévoyance.

Le souscripteur dispose, en vertu de l'article L. 132-21 du Code des assurances, d'une faculté de rachat qui lui permet d'interrompre son contrat avant le terme initialement prévu et d'obtenir de l'assureur le versement de la provision constituée au jour dudit rachat.

Objet : Rachat de mon contrat d'assurance vie

Référence : (indiquer votre numéro de contrat)

Madame, Monsieur,

J'ai souscrit un contrat d'assurance vie sous le numéro (indiquer le numéro dans votre compagnie d'assurance, le (indiquer la date).

En vertu de l'article L.132-21 du Code des assureurs, je souhaite racheter mon contrat d'assurance vie.

Par conséquent, je vous remercie de m'indiquer la démarche à suivre pour ce rachat.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.Â Signature

Modèle lettre rachat contrat assurance vie